

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2021
DÉLIBÉRATION N° 2021-30

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 9

Conseillers absents : 1

Conseillers représentés : 1

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt et un, le douze avril à dix-neuf heures le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 2 avril 2021, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : LEJEUNE Laurent

Pouvoir : LEJEUNE Laurent à BOISSET Philippe

Secrétaire de séance : LATIL Jessica

Objet : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DU BUDGET PRINCIPAL AU BUDGET LOCAUX COMMERCIAUX

En 2013 et 2014, le bâtiment communal « La Cure » a subi des travaux importants suite à un dégât des eaux survenu fin 2012.

Ces travaux ont été amortis à partir de 2015. Le montant de l'amortissement pour 2021 est de 9 323.75€. Le résultat de clôture de 2020 présente de ce fait un déficit de fonctionnement de 809.74 €.

La Cure, classé en ERP, nécessite une remise aux normes. De ce fait, dans l'attente de la fin des travaux, aucun loyer ne peut être perçu.

La Commune décide donc de prendre en charge le déficit lié aux amortissements, soit la somme de 8 839.99€ sur le budget 2021.

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

ID : 005-210500583-20210412-202130-BF

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal
Approuve l'exposé du Maire.**

**Autorise le Maire à émettre un mandat d'un montant de 8 839.99€ à l'article 6521
sur le Budget Principal, et un titre d'un montant de 8 839.99€ à l'article 7552 sur
le budget Locaux Commerciaux.**

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

***Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS***



***Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.***